

Juillet 2015

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

			1	2 <i>Hôtel de ville fermé à partir de 12h00</i>	3 <i>Hôtel de ville fermé</i>	4
5 <i>Adace 11h00</i>	6 <i>Séance du conseil 19h30</i>	7  <i>Nager pour survivre</i>	8	9  <i>Nager pour survivre</i>	10	11
12 <i>Messe 11h00</i>	13	14  <i>Nager pour survivre</i>	15	16 <i>Savana</i>	17 <i>Début neuvaine Ste-Anne 18h30</i>	18
19 <i>Adace 11h00</i>	20	21  	22	23  	24	25
26 <i>Messe 11h00</i> <i>Fin neuvaine Sainte-Anne</i>	27	28  	29	30	31 <i>Début Neuvaine Assomption 18h30</i>	



L'Éternitois

Bulletin municipal de Rivière-Éternité



MUNICIPALITÉ DE
Rivière-Éternité

www.riviere-eternite.com

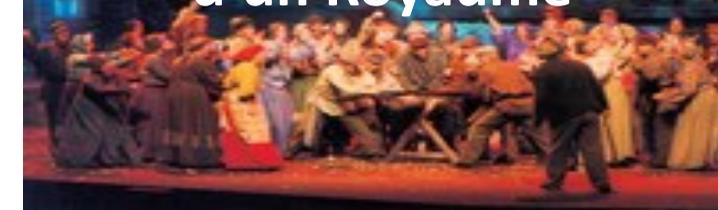
Services

Bureau municipal	272-2860
Urgence travaux publics	272-2860
Bibliothèque	272-1052
Salle communautaire	272-2274
Ambulance, incendie	9-1-1
Sûreté du Québec	310-4141

CONGÉ FÉRIÉ - Fête de la Confédération

Veillez prendre note que le 2 juillet en après-midi et le 3 juillet, l'hôtel de ville sera fermé en raison du congé férié.

La Fabuleuse Histoire d'un Royaume



**Sortie culturelle pour la
population de Rivière-Éternité
le vendredi le 21 août 2015**

Détails page 3

MOT DU MAIRE

Bonnes Vacances

Je souhaite de bonnes vacances à tous les étudiants qui ont entreposé leurs livres d'école pour quelques mois et qui peuvent prendre le temps de profiter de l'extérieur pour faire des activités et s'amuser entre amis.

Bonnes vacances également à tous les citoyens et citoyennes qui vont prendre quelques jours de repos de leur emploi. Je vous souhaite de passer du bon temps en famille et d'en profiter pour vous reposer et vous amuser.

Lors de vos activités et déplacements, je vous invite à la prudence. Principalement, dans les cours d'eau, la veste de sauvetage est de mise dans les embarcations pour tous les usagers peu importe l'âge. Pour les promenades en Véhicule Tout Terrain, le respect des règlements de la route est primordial et la vitesse ne doit pas être excessive. Le casque est bien entendu un équipement essentiel pour vos balades.

Il est très important d'être respectif sur notre territoire puisque lors de la saison estivale, la population triple dans notre municipalité avec l'arrivée des touristes, des vacanciers et des visites familiales et nous voulons que le séjour de chacun de ces individus se termine de façon agréable

dans notre coin de paradis.

Bon été à tous.

Rémi Gagné, Maire

Conseil municipal et employés municipaux

Maire

Rémi Gagné

Conseillers

Serge Bouchard

Guylaine Bergeron

Francesca Houde

Reina Simard

Dolande Fortin

Claude Lavoie

Prochaine séance du conseil:

6 juillet 2015

Employés municipaux

Denis Houde, Directeur général et sec. trésorier

Sandra Côté, Secrétaire-trésorière adjointe

Sonia Simard, Ajointe administrative et communautaire

Serge Savard, Travaux publics

Contractuels (entente de service)

Steeve Bouchard, Urbanisme (inspecteur en bâtiment et en environnement)

Daniel Gagné, Directeur service incendie

CANTINE DE L'AUBERGE

La Cantine de l'Auberge offre une restauration rapide
incluant des mets santé

OUVERT à tous les jours de 11h00 à 20h00

*Venez essayer les panini ou wrap
au jambon ou poulet servi avec salade*

Information ou commande:

- -



LOGEMENT À LOUER

Logements à louer à l'Office Municipal d'Habitation (OMH)

Pour personnes âgées et familles

Information : Nadia Houde 418-272-1238

Fête de la vierge

La **fête de la Vierge** aura lieu le **9 août** prochain au Parc Saguenay.

Réservez votre date pour être présent à cet événement afin de poursuivre cette tradition. Bienvenue à tous!

Prochain Éternitois

La prochaine sortie de l'Éternitois se fera dans la semaine du 20 juillet 2015.

Si vous êtes membres d'un organisme municipal et que vous avez un message à publier, n'hésitez pas à me contacter au plus tard le

17 juillet 2015.

Sonia Simard

(418) 272-2860 poste 3105

mun.sonia@riviere-eternite.com

Activités WIXX ton été

Wixx ton été c'est pour les jeunes et par les jeunes de tout le Bas-Saguenay entre 10 et 14 ans. C'est 2 activités par municipalité, un animateur WIXX, des activités choisies par les jeunes. C'est des rencontres, du sport et des souvenirs qui resteront. En plus un transport est organisé pour transporter tout le monde d'une municipalité à l'autre!

- 6 juillet Rabaska (Rivière-Éternité)
- 10 août Kayak (Ferland-et-Boilleau)
- 13 juillet Skate parc (Ferland-et-Boilleau)
- 12 août Escalade (Petit-Saguenay)
- 15 juillet Rallye (Saint-Félix d'Otis)
- 17 août Skate parc (Rivière-Éternité)
- 3 août Initiation escalade (L'Anse-Saint-Jean)
- 19 août Vélo de montagne (Anse-Saint-Jean)
- 5 août Volley ball de plage (Saint-Félix d'Otis)
- 24 août Camping yourte (Petit-Saguenay)

Coûts

Pour une activité : 10\$
Pour 5 activités : 35\$
Pour 10 activités : 45\$

POINT DE DÉPART

ÉPICERIE GÉRALD SIMARD

Inscription

Sonia Simard
(418) 272-2860 poste 3105

Skate Parc

Le module de skate parc est installé dans la cours de l'école Marie-Médiatrice pour son utilisation lors de la saison estivale.

Nous invitons les usagers à la prudence lors de la pratique de ce sport, à être respectif avec le matériel à proximité et à garder ce lieu propre.



Super Soirée chasse 2015

16e édition

Samedi le 24 octobre 2015

Tirage au profit du

Comité des Loisirs de Rivière-Éternité

- 1e prix : Génératrice 2 000 watts
- 2e prix : Remorque galvanisée 51/99
- 3e prix : Treuil portable 3 000 lbs
- 4e prix : Carabine Remington 300 mag
- 5e prix : Artic Cat 500 2015

Billets en vente auprès du comité

La Fabuleuse Histoire d'un Royaume

Dans le cadre du projet LE RÉSEAU CULTUREL

Sortie culturelle pour la population de Rivière-Éternité:
La Fabuleuse Histoire d'un Royaume



Vendredi, 21 août 2015 à 19h30
Prix spécial : 25\$ / par personne

Incluant l'entrée et le transport en autobus.
Le départ se fera au stationnement de l'église à 18h30.

BIENVENUE À TOUS ET À TOUTES !

Pour réservation et information :

Danielle Simard (418) 272-1412 ou Sandra Simard (418) 272-1338
Inscription obligatoire et payable à l'avance (au plus tard le 1er août)

Cette activité est rendue possible grâce à la collaboration de la Municipalité de Rivière-Éternité au projet Le RÉSEAU CULTUREL.

LE RÉSEAU CULTUREL
du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Culture
et Communications
Québec

CRÉ CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

BIBLIO
du Saguenay-Lac-Saint-Jean

CAMP DE JOUR

Le camp de jour est ouvert les mardi, mercredi et jeudi de 8h00 à 17h00.

Voici les activités pour le mois de juillet:

- ⇒ **30 juin : Caravan RLS** Ultimate frisbee, Expérience scientifique (fabriquer de la glue) et activités de Percussion (Chalet des loisirs)
- ⇒ **7, 9 et 14 juillet :** Programme **Nager pour survivre** (3 sorties dans un plan d'eau avec activités de prévention dans les cours d'eau) (Petit lac Éternité)
- ⇒ **16 juillet :** Activité Savana (Chicoutimi)

Pour les inscriptions ou informations, veuillez communiquer avec Stéphanie Houde au (418) 272-2055 ou Danielle Simard (418) 272-1412.

***** Les grands-parents qui ont la visite de leurs petits-enfants, vous pouvez les inscrire au camp de jour lors de leur séjour dans la municipalité.**

Questionnaire de la politique familiale

Le comité des familles a procédé au tirage des coupons pour les gagnants qui ont complétés les formulaires pour le renouvellement de la politique familiale:

Voici les gagnants des certificats-cadeaux :

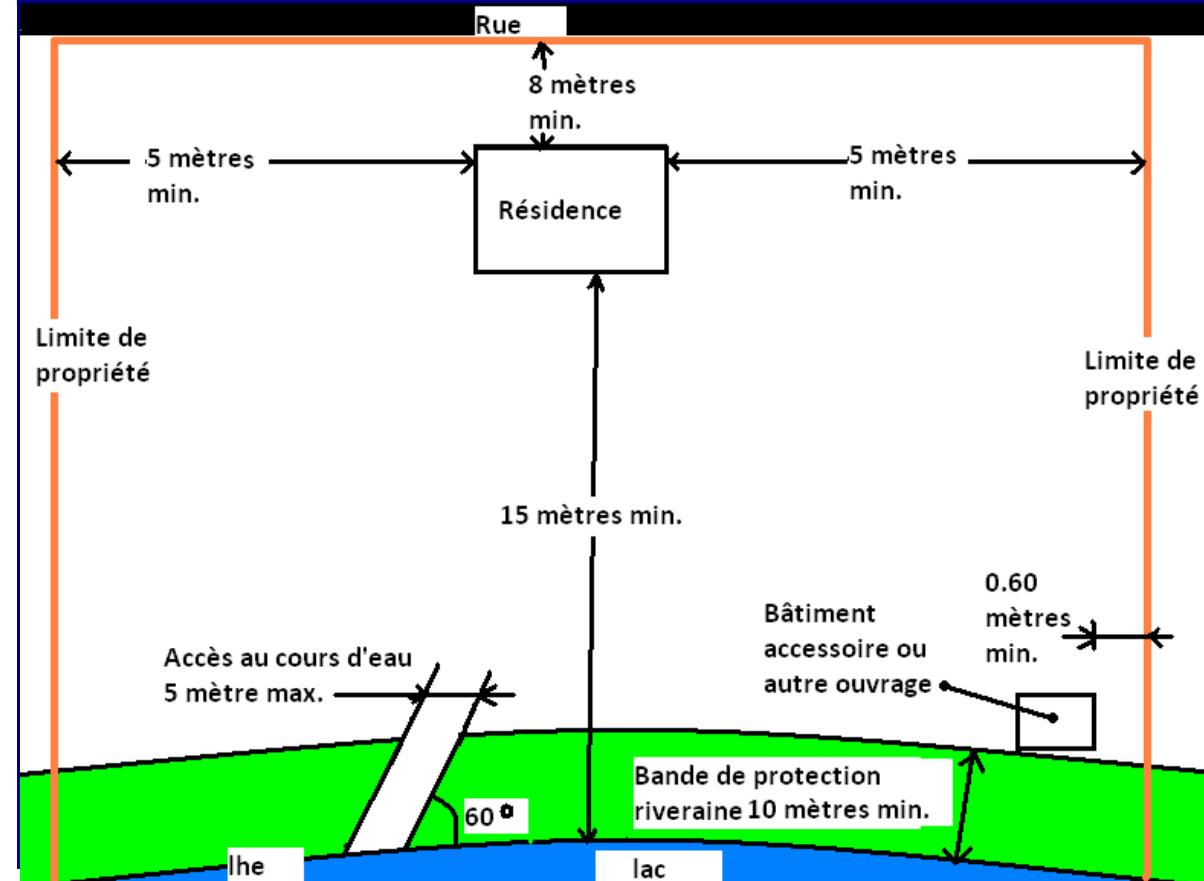
20\$ Épicerie Gérald Simard : #227868

20\$ Boutique de l'Auberge : #227881

20\$ Cantine de l'Auberge : #227865

Si vous avez le # gagnant, venez récupérer votre prix à l'hôtel de ville (apportez votre coupon).
Merci pour votre participation!

La bande de protection riveraine des lacs (suite)



Exposition des crèches de Noël

L'exposition des crèches de Noël est ouverte du 27 juin jusqu'au 6 septembre 2015. Nous vous proposons d'apporter vos invités pour admirer les différentes œuvres exposées lors de la saison estivale.



**** Ouvert de 9h00 à 17h00 ** (418) 608-8441 ****

La bande de protection riveraine des lacs

Des informations importantes à bien connaître!

Par Steeve Bouchard, inspecteur municipal- Rivière-Éternité

La bande de protection riveraine, avec pente modérée, est établie à 10 mètres. Lorsque la pente est plus forte, elle s'établit à 15 mètres. À l'intérieur de cette bande, aucun ouvrage, à l'exception d'une voie d'une largeur maximale de 5 mètres et formant un angle de 60 degrés avec la ligne de rivage ne devrait être aménagé.

Pour le reste, la végétation naturelle devrait être conservée ou en absence de végétation naturelle on devrait idéalement en replanter. Le rôle de cette bande est de stabiliser la rive avec son système racinaire et de retenir les sédiments et certains contaminants avant qu'ils n'atteignent le cours d'eau. L'ombre que fournissent les végétaux évite le réchauffement excessif de l'eau ce qui est un autre facteur favorisant la prolifération des algues bleu-vert.

Ne tondez pas la pelouse à l'intérieur de cette bande et évitez d'épancher des fertilisants. Peu importe votre projet, avant d'entreprendre des travaux (bâtiment, excavation, coupe d'arbre, etc.) à proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (même les plus petits ruisseaux) communiquez avec le service d'urbanisme de votre municipalité, il nous fera plaisir de vous informer de la bonne démarche à suivre.



*** schéma à la page suivante

Service de l'Urbanisme

M. Steeve Bouchard, inspecteur en bâtiment et en environnement, sera en vacances du 9 au 22 août 2015.

Il y aura interruption de ce service dans notre municipalité, donc si vous prévoyez débiter des travaux lors de cette période, veuillez prévoir à l'avance pour avoir les documents en votre possession.

Merci pour votre compréhension.

Site internet

Le nouveau site internet de la municipalité est maintenant accessible.

Nous vous invitons à le consulter pour obtenir diverses informations.

www.riviere-eternite.com



Marché aux puces

Le comité des familles tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué au don amassé lors du *Marché aux Puces* pour le *Téléthon Opération Enfant Soleil*. **La somme recueillie est de 295\$.**



Merci!



Vidange Fosse septique

Cueillette de noms

Les propriétaires intéressés à faire exécuter la vidange de leur fosse septique doivent s'inscrire en donnant leurs noms à la **Municipalité de Rivière-Éternité** en téléphonant au **272-2860 poste 3100** entre 9h00 et 12h00 et entre 13h00 et 16h00 du lundi au jeudi et entre 9h00 et 12h00 le vendredi, à compter de maintenant jusqu'au vendredi 7 août 2015.

Au plus tard le 7 août 2015

Notez que l'entrepreneur retenu est SANIDRO inc. Le coût de la vidange sera de **130 \$ (taxes incluses)**. Ce coût est établi pour une fosse septique de capacité moyenne de 500 à 750 gallons. Un prix spécial devra être demandé par le propriétaire pour une installation de plus grande capacité.

La propriété devra être localisée sur une rue ou un chemin permettant la circulation de véhicule lourd et le propriétaire devra dégager au préalable le couvercle avant la venue de l'entrepreneur, sinon celui-ci pourra refuser de faire la vidange.

L'entrepreneur communiquera lui-même avec les propriétaires environ deux (2) jours à l'avance, ce qui vous permettra de bien dégager vos couvercles. Les vidanges devraient être faites au plus tard à la fin septembre 2015.

N'oubliez pas

Vous devez vous inscrire avant le 7 août 2015

**Après cette date, la liste sera remise à l'entrepreneur
et nous ne prendrons plus d'inscription**

Au chœur des générations

Les membres de la chorale *Au chœur des générations* remercient tous les gens qui ont assisté à leur représentation du spectacle *Au chœur des générations ... d'hier à aujourd'hui* les 8 et 9 mai dernier et ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation d'un tel succès.

Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons remis :

- ♦ **2 000\$ à la Société Canadienne du Cancer**
- ♦ **2 000\$ à la Dystrophie musculaire**
- ♦ **735\$ au Comité des loisirs**

Merci !



Feux extérieurs

En ce début d'été, les feuilles mortes, l'herbe sèche et les broussailles peuvent allègrement propager le feu. Ces matières s'assèchent très rapidement sous l'effet du beau temps, puisqu'elles retiennent peu l'humidité. Avant d'allumer, contactez votre municipalité et consultez le sopfeu.qc.ca pour connaître le danger d'incendie et l'état de la situation.



La vigilance est de mise....